



## DECLARATION DE LA CÔTE D'IVOIRE, ITEM 4

*A l'occasion de la 68<sup>ème</sup> Session du Comité des Utilisations Pacifiques de l'Espace Extra-atmosphérique (COPUOS) du 25 au 02 juillet 2025*

***Monsieur le Président, je voudrais vous adresser mes sincères félicitations ainsi qu'à votre bureau pour votre élection à la présidence de séance de cette session.***

***Ma délégation voudrait également exprimer sa gratitude à Madame AARTI HOLLA MAINI, pour son leadership et son dévouement sans failles à la tête de l'UNOOSA.***

***Distingués Etats membres, je voudrais vous remercier d'avoir accédé à la demande de mon pays, la Côte d'Ivoire, de participer en qualité de membre observateur ad hoc, à cette 68<sup>ème</sup> Session du COPUOS.***

La délégation ivoirienne ici présente, s'honore de prendre part à cette importante rencontre qui offre une plateforme intergouvernementale d'échanges visant à mieux appréhender les enjeux de l'utilisation pacifique et durable de l'Espace et les besoins nationaux des Etats en la matière et **souscrit pleinement aux déclarations du G77 plus la Chine et du groupe africain.**

Conscient de l'importance stratégique de la gouvernance mondiale et de la nécessité de répondre collectivement aux questions liées à l'Espace, mon pays, la Côte d'Ivoire a décidé de prendre une part plus active aux activités du COPUOS, en soumettant notamment une demande d'adhésion officielle.

Mon pays entend ainsi développer des partenariats scientifiques et techniques avec les Etats membres, mais aussi renforcer davantage les acquis de sa politique spatiale, dans un monde planétaire en constante mutation où la technologie spatiale occupe une place de choix.

Ces dernières années, mon pays a réalisé de grandes avancées en matière spatiale dont l'une des plus marquantes est la création de l'Agence Spatiale de Côte d'Ivoire (ASCI) hissant ainsi, la Côte d'Ivoire au rang des nations africaines ayant fait le choix d'investir dans le secteur spatial.

Cette Agence dont les domaines d'intervention s'étendent à l'observation de la Terre, la météorologie spatiale, l'astronomie, l'exploration spatiale, ainsi qu'à la navigation

et aux communications par satellite, s'inscrit dans une vision de développement durable par l'industrialisation, la maîtrise technologique laquelle devrait permettre à la Côte d'Ivoire de mieux anticiper et répondre efficacement aux défis climatiques, agricoles, sécuritaires et environnementaux.

A cet égard, je m'en voudrais de ne pas relever que la Côte d'Ivoire maintient, par ailleurs, une présence accrue dans les événements internationaux en lien avec l'Espace et dans ce cadre a accueilli, en avril 2023, la deuxième édition de la "New Space Africa Conference" et en mai 2025, la première édition du Marché Africain des Solutions Spatiales (MASS), un événement organisé par l'Union africaine, à travers l'Agence spatiale africaine dont le pays est déjà membre.

Il convient également de noter la fructueuse collaboration entre la Côte d'Ivoire et la Tanzanie qui par le biais de l'Institut national polytechnique Félix Houphouët-Boigny (INP-HB) de Yamoussoukro, et de l'Institut de Technologie de Dar es Salaam, ont remporté conjointement la 8<sup>ème</sup> édition du programme « KiboCUBÉ » pour le déploiement de nanosatellites.

En somme, le domaine spatial en Côte d'Ivoire est en pleine expansion, porté par une volonté politique forte et une vision d'avenir tournée vers l'innovation technologique et le développement durable.

Toutefois, la Côte d'Ivoire est consciente qu'elle demeure confrontée à de nombreux défis, ses activités spatiales restant encore à l'état embryonnaire. Il s'agit entre autres, du renforcement de l'utilisation des technologies spatiales dans le suivi des cultures agricoles, la gestion des ressources naturelles et la gestion des catastrophes naturelles par une prévention des inondations et des incendies, mais aussi et surtout en matière de sécurité, à savoir la surveillance des frontières, la cartographie du territoire et la lutte contre la piraterie maritime et le terrorisme.

Dans ce contexte, La Côte d'Ivoire ne saurait rester en marge du COPUOS qui depuis sa création œuvre efficacement à assurer un accès sûr, équitable et durable à l'Espace à tous les Etats du monde, y compris les pays en développement.

Pour conclure mon propos, je voudrais exprimer toute la reconnaissance du Gouvernement ivoirien à l'UNOOSA dont l'appréciable collaboration avec la Côte d'Ivoire démontre l'intérêt qu'il porte à ce pays, tout en souhaitant qu'à l'issue de cette session soit entérinée par les Etats membres, l'adhésion officielle de la Côte d'Ivoire au COPUOS.

**Je vous remercie.**